

Société suisse des géomètres : procès-verbal de la XXIIe assemblée générale, 8 mai 1926 à Zürich

Autor(en): **Bertschmann, S.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und
Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et
améliorations foncières**

Band (Jahr): **24 (1926)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

men wird hierauf der Eintritt des S. G. V. in den internationalen Geometerbund beschlossen.

Trakt. 6. Verschiedenes und Umfrage. Kübler, Bern, führt aus, daß die Referate des Vortragskurses 1926 ergeben hätten, daß die Stereophotogrammetrie ein geeignetes Verfahren für die Grundbuchvermessung sei, ja daß sie im Gebirge die einzig ökonomische Vermessungsmethode darstelle. Schwierig sei im Hinblick auf die sehr kostspieligen Instrumente die Organisation der Arbeiten und deren Erhaltung für den Grundbuchgeometer. Er beantragt, den Zentralvorstand zu beauftragen, diese Frage ungesäumt in Beratung zu ziehen. Es wird so beschlossen.

Um 9 Uhr 45 schließt der Präsident die Versammlung mit Dankesworten an die Teilnehmer.

Zürich, den 28. Mai 1926.

Im Auftrage des Zentralvorstandes:
Der Sekretär: *S. Bertschmann.*

Société suisse des Géomètres.

Procès-verbal

de la XXII^e Assemblée générale, 8 mai 1926 à Zurich (Polytechnicum).

Président: Monsieur le Président central John Mermoud, L'Isle.

Participants inscrits: 63.

M. le Président ouvre la séance à 8 heures 45 et salue notre hôte d'honneur Monsieur le Conseiller d'Etat R. Sträuli, représentant du Gouvernement du canton de Zurich; il souhaite la bienvenue à tous les collègues qui sont accourus de toutes les parties de la Suisse, adresse ses remerciements à la Section Zurich-Schaffhouse qui a bien voulu se charger de l'organisation de cette assemblée et la complimente sur le succès des cours professionnels qui ont eu l'honneur de compter comme hôtes, des hautes personnalités militaires parmi lesquelles nous pouvons citer Monsieur le colonel divisionnaire Roost, chef de l'Etat-major général, Monsieur le colonel Wille, commandant des Ecoles centrales, etc., etc.

L'ordre du jour ne subit pas de modification. Messieurs Fricker, Zurich, et von Auw, Laufen, fonctionnent comme

scrutateurs et Monsieur le secrétaire central Bertschmann comme traducteur.

2^o *Approbation du procès-verbal de la XXI^e assemblée générale, Berne 1925.* Ce procès-verbal, publié dans le numéro de notre journal de novembre 1925, est approuvé sans observations.

3^o *Approbation du compte-rendu administratif et du compte-rendu financier pour 1925, du budget de 1926 et du montant de la cotisation pour 1926.* Ces approbations ont lieu sans discussion, conformément aux propositions du Comité acceptées par l'assemblée des Délégués, publiées dans le numéro de notre journal d'avril 1926.

4^o *Fixation du lieu et de l'époque de la XXIII^e assemblée générale 1927.* L'invitation de la Section du Tessin de tenir la prochaine assemblée générale à Lugano est acceptée, après une vibrante allocution de Maderni; la fixation de l'époque est laissée à la section.

5^o *Résolution concernant l'entrée de la Société suisse des Géomètres dans la Fédération internationale des Géomètres.* En qualité de délégué de la Société suisse des Géomètres à l'assemblée des Délégués internationaux tenue à Paris le 27 janvier 1926, en vue de la fondation de la Fédération, Panchaud rapporte et recommande l'entrée de notre Société. Comme ses développements concordent avec le rapport sur le même sujet paru dans le numéro de notre journal d'avril 1926, nous nous abstenons de les reproduire ici.

Sans nier et sans combattre l'utilité d'une fédération internationale, Fischli, Zurich, recommande de réfléchir encore avant de se prononcer pour l'entrée. Il y aurait lieu d'être plus au clair sur les conséquences financières que cette entrée pourra présenter pour notre société qui a besoin de toutes ses ressources pour le Journal; en outre, il subsiste quelques obscurités en ce qui concerne la définition de ce qu'on entend par géomètre; enfin il remarque que l'Allemagne n'a pas fait part de la Séance de fondation. Il propose donc de repousser d'une année la votation sur cet objet. Panchaud, Mermoud et Bertschmann combattent la proposition Fischli. Fricker, Zurich, veut examiner cette question, non pas au point de vue étroit, mais plutôt en considération de pensées élevées. Se basant sur l'intérêt de la

science et de la pensée humaine, il recommande vivement l'entrée de notre Société qui ne doit pas dépendre des faits et gestes de l'Allemagne.

Fischli espère que par l'intermédiaire de la commission géodésique, l'admission de l'Allemagne pourra encore être envisagée et, au demeurant, retire sa proposition.

Par toutes les voix contre deux, il est décidé l'entrée de la Société suisse des Géomètres dans la Fédération internationale des Géomètres.

6^o *Divers*. Kubler, Berne, constate que les conférences des cours professionnels de 1926 ont démontré que la stéréophotogrammétrie constituait un procédé approprié aux mensurations cadastrales, et qui en particulier dans les régions de montagnes, était la seule méthode réellement économique. Malheureusement, en considération du coût élevé des instruments, l'organisation de semblables travaux et leur mise à exécution par les géomètres sont difficiles. Il propose donc que le Comité central soit chargé d'étudier cette question. Il en est ainsi décidé.

A 9 heures 45, M. le Président lève la séance en remerciant les participants.

Zurich, le 28 Mai 1926.

Au nom du Comité central:
Le secrétaire: *S. Bertschmann*.

Schweizerischer Geometerverein.

Mitteilungen des Zentralvorstandes

aus den Verhandlungen der Vorstandssitzungen vom 8. Mai in Zürich und 15. Mai in Bern.

Als neue Mitglieder wurden in den Verein aufgenommen die in der Juninummer 1926 der Zeitschrift bezeichneten Herren Kollegen.

Eingehende Beratungen erforderte eine Eingabe von beim Bunde beamteten Grundbuchgeometern an den Zentralvorstand, worin um Wahrung der berechtigten Forderungen bezüglich Einreihung in die neue Besoldungsskala bei dem in Beratung liegenden Bundesgesetz über das Dienstverhältnis der Bundesbeamten ersucht wird. Es wurde beschlossen, eine Eingabe an